

Lire à Rueil

REMISE DE CHÈQUES LIRE DU 23 AVRIL AU 28 JUIN 2019 POUR LES FAMILLES EN TRANCHES 1 ET 2 DU QUOTIENT FAMILIAL

Dans le cadre de ses actions de solidarité visant à promouvoir l'accès à la culture et particulièrement à la lecture, le CCAS met en place l'opération **LIRE A RUEIL** 2019.

Cette opération, nommée auparavant « Noël famille », consiste en la remise de « **chèques-lire** » aux familles rueilloises constituées d'enfants âgés de **6 à 18 ans** en 2019 et dont le quotient familial 2019 se situe en **tranches 1 et 2**.

Deux nouveautés cette année :

- **la période de distribution est avancée de plusieurs mois**, ce qui permettra l'utilisation des chèques à l'occasion de certaines manifestations organisées par la ville (par ex. le Salon du livre qui aura lieu le 26 mai 2019) :

- **la base de calcul du montant des chèques-lire par famille a doublé.**

Nous vous invitons à retirer vos chèques (20€ par famille auxquels s'ajoutent 5€ par enfant) entre **le mardi 23 avril et le vendredi 28 juin 2019** muni de votre pièce d'identité et de votre carte de quotient 2019 aux horaires suivants :

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

à l'adresse suivante :

Centre Communal d'Action Sociale

2 place Jean Jaurès

92500 Rueil-Malmaison